

Beaufays, le 15 décembre 2017

Cher membre,

Nous avons l'honneur conformément à l'article 10 des statuts de vous convoquer à notre **assemblée générale** annuelle qui se tiendra le lundi 26 février 2018 à 20h au **local de l'U.P.L.F., avenue Sergent Vrithoff, 131-133 à 5000 Namur (Salzennes)**. Nous avons prévu de vous offrir un repas léger si vous nous confirmez (par mail [mc.coets@skynet.be](mailto:mc.coets@skynet.be) ou par téléphone 04/368.69.24.) votre présence avant le 15 février.

L'**ordre du jour** sera le suivant:

1. Vérification des membres présents et représentés, du quorum et des majorités.
2. Approbation du rapport moral présenté par la secrétaire.
3. Approbation du rapport financier présenté par la trésorière.
4. Rapport moral de chaque assemblée régionale présenté par son président ou son secrétaire.
5. Rapport moral des commissions présenté par les administrateurs.
6. Prévisions budgétaires 2018 et fixation des cotisations 2019.
7. Examen des interpellations écrites éventuelles.
8. Désignation des commissaires aux comptes.
9. Election de nouveaux administrateurs pour 4 ans.
10. Divers.
11. Proclamation des résultats des élections.

Notre conseil d'administration pourra en fonction du nombre de membres (1278) être composé de 13 administrateurs à partir de 2018. Nous faisons donc appel aux bonnes volontés parmi les délégués des comités régionaux afin de pouvoir élire des administrateurs effectifs et suppléants qui viendront renforcer les troupes car les tâches ne manquent pas...

Les candidats doivent être délégués des Comités Régionaux et seront présentés par ceux-ci. Pour être présenté comme candidat au C.A. National, le membre doit faire partie du Comité Régional depuis au moins 1 an. Dans la mesure du possible, la répartition des candidats présentés veille à ce qu'il y ait au moins 1/3 de chaque catégorie (gradués et licenciés).

Les candidatures sont à renvoyer chez la Présidente (rue de la Chapelle, 63 à 5000 Namur) au plus tard 8 jours après l'assemblée générale de votre régionale.

Pour rappel, en application de l'article 9 des statuts, chaque membre effectif présent peut être porteur d'une procuration d'un autre membre.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer et en vous remerciant déjà de votre collaboration et éventuellement de votre engagement futur au sein du Conseil d'administration, nous vous prions d'agréer, cher membre, l'expression de nos salutations distinguées.



Annick PIETTE  
Présidente

Beaufays, le 15 décembre 2017

Cher membre,

Nous vous invitons à participer à l'**assemblée générale de votre régionale** qui se tiendra aux lieux et dates suivants:

- |             |   |
|-------------|---|
| Brabant :   | le lundi 22 janvier 2018 à 19h30<br>Fraternités du Bon Pasteur<br>Rue au Bois, 365b à 1150 Bruxelles.                         |
| Hainaut :   | le mardi 23 janvier 2018 à 19h<br>Nautisport<br>Chaussée de Soignies 36 à 7850 Enghien<br>(Pavé de Soignies 36 sur votre GPS) |
| Liège :     | le mercredi 24 janvier 2018 à 20h30<br>Espace Loyola<br>Rue St Gilles, 92 à 4000 Liège.                                       |
| Luxembourg: | le samedi 20 janvier 2018 à 10h<br>HERS<br>Rue de la Cité, 64 à 6800 Libramont.   |
| Namur :     | le jeudi 25 janvier 2018 à 20h<br>Local de l'UPLF<br>avenue Sergent Vriethoff, 131 à 5000 Namur (Salzinnes).                  |

L'**ordre du jour** sera le suivant.

- Vérification des membres présents et représentés, du quorum et des majorités;  
pour rappel, aucun membre ne peut recevoir plus de 3 procurations.
- Approbation du rapport moral présenté par le secrétaire régional.
- Approbation du rapport financier présenté par le trésorier régional.
- Rapport des activités des commissions.
- Elections de délégués régionaux (voir au verso) et proclamation des résultats.
- Divers.



Annick PIETTE  
Présidente

---

## APPEL AUX CANDIDATURES

---

Les comités régionaux sont renouvelables tous les quatre ans.  
En fonction de son nombre de membres, chaque régionale peut ouvrir un nombre précis de postes (effectifs + un nombre égal de suppléants) qui se répartissent comme suit:

Brabant:	14
Hainaut:	12
Liège:	16
Luxembourg:	7
Namur:	10

Vous constatez que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et que l'U.P.L.F., c'est l'affaire de tous les logopèdes, vous y compris. Continuons donc ensemble à défendre et promouvoir notre profession en y consacrant un peu de notre temps.

Si vous souhaitez faire partie de votre comité régional, il suffit d'avoir été membre effectif en 2017, d'être en règle de cotisation pour 2018 et d'envoyer votre candidature à la Présidente régionale huit jours avant la date de votre assemblée régionale.

Pour rappel, voici leurs adresses:

- ♦ Isabelle DEWASNE, avenue de Tervueren, 66 C à 1040 ETTERBEEK  
pour la régionale du Brabant
- ♦ Marie-Eve LOLY, rue de Silly, 28 à 7830 Thoricourt  
pour la régionale du Hainaut
- ♦ Laurence PURNELLE, rue Gerarheid, 4 à 4877 Olne  
pour la régionale de Liège
- ♦ Françoise KARENZO, rue Floréal, 9 à 6700 Arlon  
pour la régionale du Luxembourg
- ♦ Dominique CHARLOT, rue Hambursin, 41 à 5030 Gembloux  
pour la régionale de Namur

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer et en vous remerciant déjà de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, cher membre, l'expression de nos salutations distinguées.



Annick PIETTE  
Présidente